

NOTE D'INFORMATION

SPORT RESPONSABLE

FFAAA-2019-15-NDI-DEVDUR – Page 1/3

Annule et remplace la note FFAAA-2018-49-NDI-DEVDUR.

L'initiative Sport Responsable

Le samedi 21 novembre 2015, la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA) est devenue la 11e fédération à soutenir les bonnes pratiques promues par la Charte du Sport Responsable, initiative portée par l'assureur GENERALI.

Cette charte a pour objectifs de valoriser, de promouvoir et de partager les projets en faveur

- [De l'Accessibilité](#) : favoriser tout ce qui rapproche les générations, les personnes valides et les personnes en situation de handicap ; permettre l'accès au sport à toutes et à tous sans regarder le niveau social ni la culture.
- [Des Mixités](#) : éviter toute discrimination des genres ou des origines dans la gestion et l'encadrement de la pratique sportive ; encourager la pratique sportive des féminines ; assurer un meilleur accès aux clubs sportifs et une meilleure connaissance du sport aux femmes.
- [De la Santé et du bien-être](#) : sensibiliser les pratiquant-e-s aux bons réflexes de santé et de prévention des risques en les informant sur les bénéfices du sport pour une bonne hygiène de vie, sur la nécessaire vigilance contre le dopage, sur les précautions à prendre pour que les efforts physiques se fassent en toute sécurité (alimentation, hydratation, etc.).
- [De l'Éco-responsabilité](#) : adopter des pratiques écoresponsables en les appliquant au sein de notre fédération, de ses clubs, et autour de ses événements afin de mieux maîtriser les ressources et les énergies et de faire des choix responsables pour nos matériaux et nos équipements.
- [De l'éducation et de l'insertion grâce au sport](#) : faciliter l'éducation et l'insertion vers le monde professionnel de nos pratiquant-e-s de tous âges en les accompagnant dans un projet de soutien scolaire ou de formation professionnelle, afin de veiller au bon équilibre entre le sport, les études et la vie privée.
- [Du fairplay & de la Citoyenneté](#) : faire partager aux pratiquant-e-s et aux publics les valeurs du sport telles que le respect des règles, le civisme, le sens du collectif et la non-violence, mais aussi en considérant la pratique sportive comme l'apprentissage de la vie en société.

En cliquant sur les titres soulignés en bleu vous pouvez accéder à des fiches pratiques illustrant chaque point.

Ce sont en premier lieu **les associations affiliées (clubs) et les organes décentralisés (Ligues, CID)** qui peuvent être porteurs de projets. Leur engagement sera récompensé par le **Label Sport Responsable** et par la possibilité d'être lauréat des **Trophées du Sport Responsable**.

Pour de nombreux clubs, s'engager dans la charte du Sport Responsable serait une simple **validation de leurs pratiques existantes** : les points de la charte étant en parfait accord avec les valeurs de nos trois disciplines, beaucoup de clubs ont déjà mis en place des projets qui répondent à la charte, sans le savoir.

Pour commencer : l'obtention du Label vous permet de communiquer votre engagement responsable et citoyen. Cette plus-value vous permettra, au-delà de la promotion de nos disciplines, de vous distinguer des autres clubs ou associations de votre région. Le label peut notamment faciliter les relations avec les partenaires institutionnels. Après l'obtention du label, vous recevrez le Kit Sport Responsable contenant entre autres des stickers, affiches et un communiqué de presse type.

Pour aller plus loin : les Trophées, décernés tous les ans au mois de décembre, récompensent les projets avec une dotation financière de 1 000 € à 3 000 €, ce qui vous permettra de poursuivre et d'élargir vos actions. Au-delà, être lauréat des Trophées vous apportera une **valorisation médiatique nationale** grâce à la soirée événementielle organisée pour la remise des prix en présence d'un sportif de renommée internationale et d'autres acteurs du développement durable.

Nous vous encourageons à vous engager dans une demande de Label, qui peut déboucher sur une récompense par un Trophée. La Fédération a mis en place un dispositif pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier, veuillez trouver davantage d'informations à la fin de cette note.

Veuillez trouver ci-après les informations concernant les différentes démarches à suivre pour obtenir le Label et participer aux Trophées. Sur le site internet dédié à la Charte, vous trouverez également une multitude d'informations :

www.sport-responsable.com

Le Label

Qui peut y participer ?

Toutes les structures sportives (**club, CID, ligue,...**) qui mènent des bonnes pratiques en lien avec au moins **un point de la charte**.

Comment y participer ?

Sur le site internet Sport Responsable, vous trouverez **un dossier de candidature en ligne** (cf. section « Le Dossier ») qui peut être rempli tout au long de l'année. Nous vous conseillons d'y joindre des documents illustrant votre engagement, votre projet, etc.

Afin de vérifier la mise en place concrète des projets et d'assurer leur cohérence avec la politique fédérale, votre dossier doit être validé par la FFAAA. Une fois approuvé, vous recevrez le Kit Sport Responsable.

Il est important de mentionner que la participation est gratuite.

NOTE D'INFORMATION

SPORT RESPONSABLE

FFAAA-2019-15-NDI-DEVDUR – Page 3/3
Annule et remplace la note FFAAA-2018-49-NDI-DEVDUR.

Les Trophées

Qui peut y participer ?

Toutes les structures ayant obtenu au préalable le Label Sport Responsable.

Comment y participer ?

Remplir le dossier de candidature pour le Label Sport Responsable (cf. section « Le Dossier »), avec toutes vos bonnes pratiques, concernant même plusieurs points de la charte, et cocher à la fin la case « *La structure souhaite participer aux Trophées du Sport responsable* ». Il est nécessaire ensuite de choisir le point de la charte pour lequel la structure souhaite concourir.

Ce seront les projets les plus aboutis qui seront dans la sélection finale et récompensés par un Trophée.

Le Dossier

Le contenu du dossier en ligne :

- Les informations sur le club (coordonnées, responsable, logo, etc.).
- Les informations sur le projet global : description générale des bonnes pratiques menées, historique et perspectives, chiffres-clefs.
- Description point par point des bonnes pratiques menées en lien avec chaque point de la charte.
- Choix si la structure souhaite participer aux Trophées

Pour accéder au dossier, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<http://www.sport-responsable.com/participer/soumettre-vos-bonnes-pratiques>

L'Accompagnement

La Fédération a mis en place un dispositif pour vous accompagner dans l'engagement, dans l'initiative et dans la constitution de votre dossier.

Nous vous invitons à contacter **Hélène DOUÉ**, **ambassadrice Sport Responsable de la FFAAA** et lauréate des Trophées 2016, dans la catégorie « Mixité » :

06 87 51 47 28 – helene.doue@gmail.com



Agrément N°75 S 273, Arrêté Ministériel du 7 octobre 1985

Membre de l'Union des Fédérations d'Aïkido Membre pour la France de la Fédération Internationale d'Aïkido